

LA DEMOLITION DE LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT À LIÈGE

Philippe RAXHON*

Pour comprendre le sens d'un événement rare comme la démolition d'une cathédrale, en l'occurrence celle de Saint-Lambert de Liège, il faut se reporter à un contexte historique bien particulier qui est celui de la Révolution liégeoise de 1789 et sa rencontre inévitable avec la Révolution française et son expansion.

Disons d'emblée que le sort de la cathédrale Saint-Lambert a particulièrement attiré l'attention des historiens et des littérateurs liégeois, en constituant en somme l'une de ces "cellules molles" où se loge l'histoire transmise. La force d'attraction de ce pôle ou "lieu de mémoire", selon l'expression chère à Pierre Nora [1], plus que pour tout autre lieu de mémoire de la Révolution liégeoise, trouve une première explication dans l'analyse des traditions historiographiques qui lui sont attachées. Vu sous cet angle, ce ne sont plus les historiens qui révèlent l'histoire à la cité, mais c'est l'histoire qui, mise sous une certaine lumière par les historiens, révèle ces derniers, et la cité dont ils font partie.

Caractère exceptionnel du lieu de mémoire

Mais au-delà des strates historiographiques à examiner, la problématique de la démolition de la cathédrale Saint-Lambert nous oblige à réfléchir dans plusieurs directions, comme la crise d'identité liégeoise, la colère catholique jamais apaisée contre la Révolution, et plus largement le thème de la ruine, porteuse de sens et d'histoire, celui de la reconquête sur la ruine, avec notamment l'impact du style néo-gothique à Liège. En outre, le destin tragique du monument constitue l'une des premières expériences littéraires wallonnes, en matière d'approche d'une définition de ce qui pourrait être justement une expression historique en wallon.

Enfin, avec le souvenir de la cathédrale Saint-Lambert, c'est l'absence du monument qui crée la référen-

ce, et le vide, le symbole. Bien plus, c'est même l'absence de support qui, non seulement engendre, mais nourrit et renforce l'imaginaire de la Révolution, et le développe au fil des générations postérieures à l'événement. C'est le contrepoint spectaculaire - si l'on peut dire - du lieu de mémoire traditionnel, et le travail qu'il opère sur la mémoire est d'autant plus remarquable. En effet, dans la cité mosane, la Violette (Hôtel de Ville), le Perron (symbole des libertés communales) et le palais des princes-évêques n'étaient écartés que par un monument qui les unissait tous, la cathédrale Saint-Lambert, carrefour aéré et grandiose des pouvoirs et des souvenirs, ceux d'une nation qui se voulait libre et indépendante. De fait, le thème enrichissant, nous semble-t-il, est alors celui de la désarticulation architecturale d'un centre urbain, comme volet visible et objectif de la perte d'un statut, celui d'une capitale d'État indépendant. La désarticulation spatiale est ici liée à un processus d'amoindrissement politique, et impose une incontestable pesanteur à la ville qui le subit, et que l'on pourrait qualifier d'irréparable.

Phases de la révolution

La Révolution liégeoise peut se subdiviser en quatre phases distinctes mais complémentaires si l'on considère l'évolution d'un phénomène révolutionnaire comme un ensemble. Une première phase est préparatoire. Elle se présente d'une part comme une longue dégradation des rapports institutionnels entre les différents corps sociaux, et d'autre part comme une récession sociale au sein d'une société pourtant en expansion industrielle dans le bassin mosan, et dans les campagnes qui ne subissent pas le joug de grands propriétaires mais où la fiscalité est très mal répartie. On assiste aussi à une meilleure diffusion des idées par la presse et le livre, qui touchent déjà plus qu'un cercle étroit d'intellectuels privilégiés.

Une deuxième phase de la Révolution liégeoise s'identifie à une rébellion ouverte, non pas directement contre le pouvoir, mais en réaction à son fonctionnement défectueux. Elle commence le 18 août 1789, le jour où une émeute populaire

(*) Université de Liège.

[1] P. NORA, *Entre Mémoire et histoire*. La problématique des lieux, dans *Les lieux de Mémoire*. La République, Paris, 1984, t. I, p. XVII - XLII.

renverse la magistrature en place, et s'achève en novembre 1792 lors de l'arrivée des troupes républicaines françaises de Dumouriez à Liège. A priori, durant cette période, les Liégeois axent leur révolution sur une dimension politique et culturelle différente de celle sur laquelle reposent les principes de la Révolution française. Liège se tourne vers son passé et ses traditions, elle souhaite purger ses institutions et non les détruire; à la limite, il s'agit moins d'une révolution que d'une rénovation. Lorsque le 18 août à Liège, un nouveau conseil est établi avec deux bourgmestres patriotes, Jacques-Joseph Fabry et Jean-Remy de Chestret, les mesures prises sont ratifiées le soir même par le prince-évêque Hoensbroeck. Les jours suivants, un mouvement similaire s'opère dans l'ensemble de la principauté et, le 26 août, Hoensbroeck s'enfuit pour se réfugier à Trèves. En quelque sorte, il déclare la guerre à son peuple.

La Révolution liégeoise, condamnée par le tribunal d'Empire de Wetzlar, emprunte un premier tournant marqué par une scission au sein des patriotes en modérés et radicaux, mise en évidence lors des émeutes de la faim qui se sont déroulées à Liège en octobre 1789. C'est dans ce contexte que le mouvement révolutionnaire franchimontois, dont le cœur est Verviers, mais aussi Theux et Spa, prend une série d'initiatives. Le Congrès de Polleur en fait partie: les représentants du peuple franchimontois se sont réunis dès août 1789 en un congrès dans une prairie du petit village de Polleur, pour adopter les articles d'une Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais aussi pour réclamer le droit pour les députés des campagnes de faire partie du Tiers Etat, uniquement représenté par les députés des Bonnes Villes.

Condamnés par la Chambre impériale, les patriotes liégeois s'exercèrent alors à un jeu diplomatique long de plusieurs mois en tentant vainement de convaincre un prince-évêque irascible de retrouver son siège épiscopal et en cherchant l'appui de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, qui est alors hostile à l'empereur d'Autriche. Les troupes prussiennes occupèrent pacifiquement Liège jusqu'en avril 1790, et puis s'en allèrent, laissant les Liégeois seuls face au Saint-Empire. Contraints au raidissement et à la guerre, les Liégeois se radicalisèrent et leur petite armée résista dans des circonstances épiques aux offensives des troupes des Cercles.

Isolée et épuisée, et n'ayant pas obtenu de la France un soutien officiellement sollicité, Liège ouvre ses portes aux troupes autrichiennes en janvier 1791. Le prince-évêque Hoensbroeck est alors restauré et applique sur tout le territoire de la principauté une politique de répression assez rude à l'égard des Liégeois réfractaires à son pouvoir, bien qu'une partie des patriotes ait pris la fuite et se soit réfugiée à l'étranger, notamment en France. Celle-ci déclara la guerre le 20 avril 1792 au roi de Bohême et de Hongrie, et ce conflit se solda dans un premier temps par la victoire de Jemappes le 6 novembre 1792 et l'entrée triomphale des Français à Liège le 28 novembre 1792.

C'est la troisième phase de la Révolution liégeoise. A partir de décembre 1792 jusqu'en juillet 1794, Liège vit au rythme de la France, de ses victoires et de ses défaites, et connaît, plus précisément entre décembre 1792 et mars 1793, qui marque le retour des Autrichiens et la restauration épiscopale, une crise de croissance doublée d'une effervescence révolutionnaire généralisée. A ce moment-là, il n'est plus question du passé, si ce n'est pour rompre avec lui. La Révolution liégeoise se calque sur la Révolution française et perd en originalité ce qu'elle gagne en principes modernes. Les trois Etats sont supprimés, une Convention nationale liégeoise est élue au suffrage universel masculin, et le peuple liégeois vote la réunion du pays de Liège à la République française, alors que la décision est prise de démolir la cathédrale Saint-Lambert. Nous allons évidemment revenir sur ce point. C'est la poussée idéologique la plus forte de la Révolution liégeoise, juste avant le second exil des patriotes liégeois et leur expérience de la Terreur.

Enfin, depuis la libération de Liège en juillet 1794 jusqu'à l'absorption définitive de la Principauté par la France, le 1er octobre 1795, s'étend la quatrième et, selon nous, l'ultime phase de la Révolution liégeoise qui précède en fait le règne des notables. Ici, la réaction thermidorienne donne un coup fatal à la politique révolutionnaire et porte l'esprit de conquête jusque sur les terres de ses plus ardents alliés. La Principauté de Liège est démembrée, pour faire place au département de l'Ourthe.

Une révolution anticléricale ?

L'histoire révolutionnaire liégeoise est donc chaotique. Nous l'avons dit, le 18 août 1789 à Liège, l'hôtel de ville est envahi par la foule et un nouveau Conseil avec à sa tête deux bourgmestres patriotes est établi. Un certain nombre de mesures révolutionnaires sont prises, ratifiées le soir même par le prince-évêque Hoensbroeck. Les jours suivants, un mouvement similaire s'opère dans l'ensemble de la principauté ecclésiastique et le 26 août, Hoensbroeck s'enfuit pour se réfugier à Trèves. Dès lors, la révolution va progressivement se radicaliser, d'autant plus qu'elle est condamnée par la Cour impériale de Wetzlar, puisque Liège, malgré son indépendance, appartient au Cercle de Westphalie. Les Prussiens sont à Liège jusqu'au 16 avril 1790, mais les relations sont bonnes entre les patriotes et le roi de Prusse qui est hostile à l'empereur d'Autriche.

Après le départ des Prussiens, les troupes des Cercles envahissent la principauté et sont repoussées par la petite armée liégeoise. Il faut l'intervention de l'armée autrichienne pour en venir à bout et restaurer le prince-évêque (janvier-mars 1791). Le 3 juin 1792, Hoensbroeck meurt et le dernier prince-évêque de Liège, de Méan, lui succède. Le 28 novembre de la même année, après la bataille de la Jemappes, Dumouriez entre à Liège avec les exilés liégeois. Après la défaite de Neerwinden, une seconde restauration épiscopale débute en mars 1793. Elle s'accompagne d'une terreur blanche doublée d'une occupation militaire autrichienne. A la fin de

juillet 1794, les Français chassent les Autrichiens de Liège. Nous nous contentons de ces modestes repères chronologiques en renvoyant le lecteur à l'excellente synthèse de Paul Harsin [2]. Mais cette révolution fut-elle anticléricale ? *"Entre la fin du Xe et la fin du XVIIIe siècle, on désigne sous le nom de principauté de Liège un territoire entièrement inclus dans les frontières du Saint-Empire Germanique, sur lequel un dignitaire de l'Eglise romaine, l'évêque de Liège, exerce les "régaux", c'est-à-dire les prérogatives de la puissance publique qu'il tient en fief de l'Empereur. Le pays de Liège est donc un "Etat d'Empire", il est aussi une principauté ecclésiastique"* [3]. A Liège domine le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Dès lors, quand le grand historien des institutions Edmond Pouillet évoque ce principe de gouvernement qui ne fut pas *"officiellement attaqué par la révolution liégeoise dont l'esprit était cependant hostile au catholicisme"* [4], il nous reste à apprécier cette affirmation.

L'histoire liégeoise peut spontanément être traitée sous l'angle des tensions permanentes entre les princes-évêques et les groupes sociaux en présence. Ainsi les paix du pays de Liège, qui font partie des éléments fondamentaux de la Constitution liégeoise traditionnelle, sont des traités chargés de canaliser les conflits entre les princes-évêques avec le Chapitre cathédral à ses côtés, et les autres forces socio-politiques. La Paix de Fexhe de 1316, référence constante des révolutionnaires liégeois, est le plus connu de ces textes. Nous y reviendrons. Les autres éléments de la Constitution comme les édits de réforme, les privilèges, les diplômes impériaux même, les capitulations des princes-évêques et leur serment inaugural, et jusqu'au grand édit constitutionnel du 10 août 1791, déclaration du prince-évêque Hoensbroeck qui confirme la restauration de l'Ancien Régime sur celui issu de la révolution de 1789, reposent en définitive sur des concessions partagées entre les trois ordres et le pouvoir épiscopal.

Le pourrissement du système féodal, les luttes avec la Maison de Bourgogne, les querelles religieuses du XVIe siècle et civiles du XVIIe siècle, et la réaction conservatrice de 1684 ne bouleversèrent pas l'étroite concordance du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique dans le fonctionnement des mécanismes institutionnels liégeois.

Toutefois, à partir de 1684, la dégradation des rapports entre les évêques et leurs sujets est plus nette, dans la mesure où le Règlement de 1684 d'Henri-Maximilien de Bavière modifiait le système électoral liégeois au profit d'une politique réactionnaire en renforçant le pouvoir des princes-évêques et en diminuant celui des métiers, des laïques en général. En somme, ce Règlement de 1684 cassait la Paix de Fexhe de 1316, qui fut considérée comme la première grande

charte constitutionnelle liégeoise. L'ébauche de démocratie représentative qu'elle donna à la cité mosane conféra d'ailleurs à cette dernière un statut tout particulier dans l'Europe des temps modernes.

Or, avant et pendant cette phase de la Révolution liégeoise (août 1789-janvier 1791), c'est à cette dernière source juridique que les patriotes veulent revenir et sur laquelle ils insistent tant; c'est au nom du passé qu'ils font leur révolution qui a les objectifs d'une rénovation. Il n'y a pas ce bond en avant que les Français accomplissent en s'attaquant très vite aux racines de l'Ancien Régime dès le 9 juillet 1789 (Assemblée nationale constituante) et le 4 août (abolition des privilèges). Le mouvement pris par la Révolution de Liège est original, il est tourné vers un souvenir.

Ainsi, lorsque Jean-Nicolas Bassenge [5], un ancien protégé du prince-évêque Velbruck, l'un des chefs de la révolution, écrit ses Lettres [6], le texte le plus important de la pensée prérévolutionnaire liégeoise, il n'est pas question de s'en prendre ni à la personne ni à la fonction de l'évêque: *"Hoensbroeck est le chef de mon pays. J'ai dit, j'ai écrit que ce rang était sacré pour moi"*. Bassenge se contente de dénoncer la dérive réactionnaire de l'entourage politique d'un prince-évêque abusé par les siens et ligoté par les chanoines du chapitre cathédral. Remarquons qu'une aile gauche révolutionnaire représentée notamment par les Franchimontois dans la région verviétoise, débordera largement les conceptions du modéré que fut Bassenge. Il est évident que les sensibilités les plus diverses se sont exprimées dans la Révolution liégeoise, même si ses historiens n'ont souvent retenu d'elle que les ténors.

Ceci dit, même si la problématique constitutionnelle se doubla d'une crise économique et sociale aiguë, elle est le pertinent reflet de la mentalité révolutionnaire liégeoise proprement conservatrice [7]. Les Etats ne sont pas supprimés, il faut attendre pour cela janvier 1793 et les pressions françaises [8]. De même que seront infinies les supplications des patriotes au cours du ballet diplomatique avec Wetzlar et le cabinet de Berlin (second semestre 1789), vers un prince-évêque sourd et rusé retiré à Trèves. Et lorsque les troupes révolutionnaires liégeoises s'ébranlent, contraintes à la guerre au printemps

[5] Littérateur et homme politique liégeois (1758-1811).

[6] Lettres à Monsieur l'Abbé de P(aix), chanoine de la cathédrale de Liège...contenant quelques observations sur les affaires du pays de Liège, en 1787, et sur le mémoire intitulé *"De la souveraineté du prince et du pouvoir des états, etc..."* signé Piret, Liège, 1787-1789.

[7] Après la révolution, le pouvoir du prince-évêque est réduit, ainsi qu'en témoignent les recès des Etats des 19, 20 septembre et 12 octobre 1789, où l'idée de souveraineté nationale est soulevée, mais la nature cléricale du pouvoir n'est pas remise en cause.

[8] Par ailleurs, rappelons que le tiers Etat n'accepta dans son sein les députés des campagnes qu'à partir du 3 mai 1790, et ceci en raison des circonstances car la guerre acculait la ville aux alliances.

[9] Gilles-Joseph Ramoux (Liège 1750-Glons 1826). Ecclésiastique, littérateur, botaniste et musicien. Le bas-clergé donnera des preuves d'attachement à la révolution, mais il en fut de même pour un homme comme le chanoine Henkart, ou le chanoine Lhonneux, qui fut aussi président de la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité; il y en eut d'autres.

[2] P. HARSIN, La Révolution liégeoise de 1789, Bruxelles, 1954.

[3] G. HANSOTTE, Les institutions politiques et judiciaires de la principauté de Liège aux temps modernes, Bruxelles, 1987, p. 31.

[4] E. POULLET, Les Constitutions nationales belges de l'Ancien Régime à l'époque de l'invasion française de 1794, Bruxelles, 1875, p. 129.

1790 contre les soldats du Saint-Empire, à ce moment critique où l'on en appelle à tous les bras de la Nation, où un chant patriotique Le Valeureux Liégeois écrit par un curé [9] galvanise la petite armée liégeoise, les patriotes affirment dans leur Déclaratoire des trois Etats du pays de Liège et comté de Looz, émanée dans leur assemblée tenue les 16 et 17 mai 1790: "1°. *Que nous ne songeons pas à nous séparer, à nous soustraire de l'empire germanique...*; 2°. *Que nous voulons que la religion catholique, apostolique et romaine soit, comme toujours la seule religion du pays...*; 3°. *Que nous ne voulons abroger aucun des trois ordres du pays...*; 4°. *Que loin de vouloir renverser la Constitution, nous ne voulons que la réintégrer dans toute sa pureté...*; 7°. *Que nous verrons avec satisfaction, que les chanoines de la cathédrale absents viennent se réunir à leurs confrères (10 d'entre eux dans ce moment constituent seuls l'Etat primaire), pour travailler au bien public, au maintien des propriétés, avec les deux autres Etats, concourir avec eux à la défense de la patrie contre les oppresseurs qui en méditent la ruine...*". Le 24 mai 1790, l'étendard national est exposé dans la cathédrale [10] et béni. Et le 13 décembre, l'absence du chef de l'Etat est toujours comme telle puisqu'il est remplacé par un régent, le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Cambrai, et membre du chapitre de Saint-Lambert. Le choix de Ferdinand de Rohan montre qu'au second semestre 1790, quatre mois avant la restauration de l'Ancien Régime à Liège, les révolutionnaires liégeois sont incapables de se passer de la composante cléricale au sommet de l'exécutif.

Ainsi, lorsque le 17 août 1790, un placard annonce qu'un Te Deum "en l'honneur de l'anniversaire de la révolution" sera chanté le 18 août dans la cathédrale, les révolutionnaires liégeois sont à mille lieues de songer qu'ils la détruiront un jour. Incontestablement, la première étape de la Révolution liégeoise ne fut pas antireligieuse, ni même anticléricale par vocation. Dès lors, il nous faut comprendre pourquoi fut abattu, à l'initiative des Liégeois et non des Français, l'auguste monument familial.

Le sort d'une cathédrale ou la question du vandalisme révolutionnaire à Liège

Les événements compris entre décembre 1792 et février 1793 sont décisifs dans la rupture culturelle que représente cette phase de la Révolution liégeoise. Alors l'esprit était nouveau, même si les hommes étaient les mêmes.

L'entrée à Liège de Dumouriez le 28 novembre 1792 est acclamée par les Liégeois, entraînés à la francophilie puisque sous l'influence des idées françaises depuis des années, alors que la restauration épiscopale avait été impopulaire. Très vite, les Liégeois votèrent deux fois, pour élire une assemblée représentative, une Convention nationale

[10] Recès du 24 mai 1790 de l'assemblée de Messieurs des Trois Etats. L'étendard des patriotes était rouge et jaune avec d'une part "Le 18 août 1789" et d'autre part "Vivre libre ou mourir".

à l'instar de la France, qui marque la fin brutale de l'Ancien Régime à Liège; et ensuite pour se prononcer sur la réunion du pays de Liège à la République française. L'idée que l'Etat liégeois doit être réuni à la République, après l'échec des négociations avec l'Empire et des tentatives de rapprochement entre Belges et Liégeois réfugiés à Paris, est clairement exprimé par Bassenge dans un texte capital [11]. Le 20 janvier 1793, le peuple liégeois votait massivement en faveur de la réunion de Liège à la République, la veille de l'exécution à Paris d'un roi de Droit divin, et quelques semaines après l'introduction dans nos régions du fameux décret de la Convention du 15 décembre qui annonce véritablement l'abolition de l'Ancien Régime dans le pays de Liège et les provinces belges.

Quant à la Convention nationale liégeoise, elle sera composée de 120 députés élus par tous les habitants âgés de 18 ans et plus, lors des scrutins des 14 et 20 décembre 1792. Le 3 janvier 1793, la Convention devient l'Administration centrale (ou générale) provisoire du ci-devant pays de Liège, après les interventions des commissaires Camus, Danton, Delacroix et Gossuin. L'Administration centrale se réunit dès le 17 février et commence à prendre une série de mesures importantes: la séparation avec le Saint-Empire, la suppression des corporations religieuses, l'abolition des privilèges, l'éviction des partisans du prince-évêque des fonctions publiques, la mise sous séquestre des biens des ennemis de la révolution et des suspects, la création d'un Comité de Sûreté générale, comme à Paris, et bien sûr la démolition de la cathédrale. Parallèlement à ses travaux, l'on assiste à l'éclatement des sociétés populaires liégeoises qui prennent conscience de leur force et de leur divergence, comme en témoigne l'hostilité entre la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité, et la Société des Sans-culottes, plus radicale, qui exige une constitution démocratique et un tribunal révolutionnaire. C'est dans ce contexte de remodelage total et rapide du paysage politique, social et culturel liégeois que la décision de démolir l'antique monument sera prise officiellement. Et pourtant, peut-on parler d'un acte de vandalisme à l'égard de la cathédrale Saint-Lambert? Encore faudrait-il s'entendre sur cette notion de vandalisme car il s'agit d'un mot inventé par les conventionnels eux-mêmes [12], convaincus pour leur part que les chefs-d'œuvre du genre humain et le patrimoine national devaient être conservés, protégés, entretenus et révélés, d'où la création des musées, comme celui du Louvre en novembre 1793, ou encore des Archives nationales.

Quant aux édifices religieux, beaucoup d'entre eux

[11] J.-N. BASSENGE, Rapport fait à la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité sur cette question importante: "Le Pays de Liège doit-il demander d'être réuni à la République française ?", Liège, 1793. Précisons que les Franchimontois exprimèrent le vœu d'être rattachés à la République dès la fin décembre 1792.

[12] Aux yeux des conventionnels, le vandalisme était contre-révolutionnaire. En effet, le mot "vandalisme" fut inventé par l'abbé Grégoire et employé pour la première fois dans son rapport à la Convention du 10 janvier 1794. Grégoire avait un but précis: "Je créai le mot pour tuer la chose" (Mémoires, Paris, 1837, t. I, p. 346).

furent récupérés par les révolutionnaires qui les transformèrent en Temple de la Raison, en club politique, en hôpital, en école ou même en prison. Ainsi en France, comme le précisait Michel Vovelle dans son éclairante étude: "*L'Eglise en tant que vaisseau n'a été attaquée qu'en un certain nombre de sites*" [13]; et de poursuivre en notant que "*la destruction des églises ou le nivellement des clochers sont demeurés choses rares, et limitées dans l'espace*". En outre, le vandalisme est aussi un état d'esprit qui porte à détruire brutalement les œuvres d'art, les belles choses, ou celles qui sont utiles. Or la destruction n'est pas ici le synonyme de démolition, même si le résultat à déplorer est le même. En effet, l'iconoclasme révolutionnaire, qui existe, est généralement ordonné et méthodique. On ne badine pas avec les mots en précisant que la cathédrale Saint-Lambert fut démolie, sinon démontée, et non détruite; on s'inquiète de l'exacte portée des faits par-delà l'exactitude des termes qui les désignent. Par ailleurs, la chronologie refuse d'associer la décision de démolir la cathédrale Saint-Lambert avec la vague de déchristianisation de l'an II. En effet, en France, la question des biens ecclésiastiques, du pouvoir du clergé et de la pratique du culte religieux se règle non sans violences et humiliations entre novembre 1793 et juin 1794, c'est-à-dire en pleine restauration épiscopale à Liège.

Dans cette ville, la tabula rasa a un goût de procréation, elle n'a rien à voir avec l'acte gratuit du fauve. On métamorphose la cloche du passé en bombe de l'avenir, sans craindre ni Dieu, ni diable; c'est bien le suprême privilège de ceux qui prétendaient les bannir tous de la surface de la terre. En février 1793, les Liégeois rompent avec leur passé ecclésiastique et réactionnaire, ils en finissent aussi avec la première phase de leur révolution, double mouvement qui articule cette rupture culturelle vécue par les habitants d'un petit Etat d'Ancien Régime.

La Révolution liégeoise avait donc obéi à sa propre dynamique; l'intégration des réfugiés liégeois à Paris, lors du premier exil, dans le processus révolutionnaire français ascendant, et l'entrée physique des troupes françaises à Liège porteuses de décrets incendiaires, ont littéralement balayé cette dynamique et la Révolution liégeoise fut pour ainsi dire précipitée dans la Révolution française, en pleine phase d'expansion internationaliste et idéologique. C'est dans cette commotion que s'abîmera la cathédrale, objet sacrifié aux bouleversements d'un monde par des hommes qu'ils venaient d'absorber avec hargne et frénésie. Anéantir la cathédrale, c'est rejoindre le présent axé vers l'avenir, au rythme du diapason de l'exemple du maître. C'est aussi rejoindre le grand spectacle de la révolution, car la révolution est spectaculaire, théâtrale dans ses discours, dans ses gestes, dans son histoire; il fallait montrer, il fallait aux Liégeois une réponse digne des élans de France, il fallait que s'écroulât la grande tour de la cathédrale au pied de la Convention: les révolutionnaires sont

aussi des enfants. Ce sont aussi des hommes de raison, et la démolition de la cathédrale s'effectuera en effet sous le couvert d'un souci économique déroutant parce que froid et planifié, avec pour fin calculateur Léonard Defrance que l'histoire retiendra comme tel. Il est temps maintenant d'en examiner le déroulement historique.

Les étapes d'une démolition

A la séance du 19 février 1793 de l'Administration centrale provisoire du ci-devant pays de Liège, "*un membre fait la motion de détruire la cathédrale. On demande la discussion. On décrète unanimement la démolition*" [14], *mais on arrête que l'on attendra la formation des autres comités, pour en former un de trois membres qui s'occupera de la démolition de cette Bastille*" [15]. Voilà la mention décisive, le choix irrémédiable, pris sur le vif, d'une représentation nationale. L'état actuel des recherches ne permet pas d'identifier à coup sûr le membre en question. Seuls quelques indices sont à notre disposition, et les soupçons pèsent sur Lambert Bassenge, frère de Jean-Nicolas Bassenge, à partir du propre aveu de celui-ci [16]. A la séance du 20 février 1793, au matin, un membre dont l'identité nous est inconnue, tentera vainement de faire rapporter le décret de la veille, sous prétexte qu'une proposition ne peut être décrétée dans la même séance, et parce que cet édifice "*peut servir à un établissement d'utilité publique*" [17]. Rien n'y fit, les dés étaient jetés. Le 28 février 1793, un comité des Travaux publics chargé de la démolition était officiellement créé, composé de Lambert Bassenge de Liège, de l'abbé Sommal de Somme (Leuse, dans l'Entre-Sambre et Meuse) et de Jean-Mathieu-Antoine Joniaux de Waremme. Néanmoins, les opérations furent brusquement interrompues par l'arrivée des Autrichiens à Liège au début du mois de mars 1793 après les défaites d'Aldenhoven et de Neerwinden.

Serge Bianchi [18] relevait quatre manières d'envisager le sort des biens ecclésiastiques pendant la révolution:

[14] Bulletin du département du pays de Liège et de la Belgique, 1793, n°7, p. 33: "*La proposition d'abattre la cathédrale, pour effacer tout vestige de la tyrannie ecclésiastique dont le pays a tant souffert, est accueillie avec la joie la plus vive et décrétée à l'unanimité*". Voir encore la Gazette nationale de Liège, du 20 février 1793.

[15] Archives de l'Etat à Liège, Fonds Français Préfecture 1, Administration centrale provisoire du ci-devant pays de Liège. Registre aux procès-verbaux des séances durant l'occupation du général Dumouriez. 15 au 24 février 1793. Le laconisme de la formule n'est pas choquant, toutes les décisions sont transcrites avec la même rigueur littéraire. D'aucuns souligneront le caractère anonyme de la proposition. Mais l'utilisation du terme "*membre*" est courante dans les procès-verbaux des assemblées révolutionnaires. C'est une question d'habitude, pas de lâcheté. Voir aussi (Jean-Nicolas BASSENAGE), Manuel du Républicain, Liège, 1793, p. 191.

[16] J.-N. BASSENAGE, J.-N. Bassenge, de Liège, à Publicola Chaussard, sur ce qu'il dit dans ses Mémoires concernant la Belgique, du ci-devant pays de Liège, Paris, An II, p. 15.

[17] Archives de l'Etat à Liège, Fonds Français Préfecture, 1, *Op. cit.* Cette idée n'avait pas échappé aux révolutionnaires puisque la cathédrale devait servir de lieu de réunion des assemblées primaires aux sections de Sainte-Walburge et de Saint-Nicolas (Outre-Meuse).

[18] S. BIANCHI, La révolution culturelle de l'an II. Elites et peuple. 1789-1799, Paris, 1982, p. 162 et suivantes.

[13] M. VOVELLE, Religion et Révolution. La déchristianisation de l'an II, Paris, 1976, p. 170-171.

la destruction sauvage, à caractère spontané ou liée aux événements militaires, en tout cas non contrôlée par les autorités révolutionnaires; la réquisition officielle des objets du culte, avec une prédilection pour les métaux et les bois, puis les pierres; la vente aux enchères des biens ecclésiastiques aux particuliers; enfin la conservation du mobilier par les autorités révolutionnaires. Dans le cas de la cathédrale Saint-Lambert, on peut distinguer trois étapes dans l'entreprise de démolition. Dans un premier temps, la cathédrale sera dépouillée avec méthode au profit de la République [19], ensuite une vente aux enchères achèvera de vider de ses biens meubles l'antique monument, enfin la démolition de l'immeuble sera accomplie, lentement, s'étalant sur une longue période, car la cathédrale est une mine à ciel ouvert, et on l'exploite comme telle, en fonction des circonstances et des besoins [20]; mais aussi un monstre imposant qui lasse les hommes et usent les marteaux. Plutôt que d'une démolition, il faudrait même parler d'un démontage de la cathédrale, comme nous l'avons dit plus haut. Mais il faut attendre le 28 juillet 1794, le retour des Français à Liège qui boutent les Autrichiens hors du pays, pour que la question de la démolition de Saint-Lambert soit à l'ordre du jour.

Dès le 3 août 1794 (16 thermidor an II), le commissaire-ordonnateur Vaillant invite la municipalité de Liège à *"faire enlever dans le plus court délai tout le plomb qui est sur l'église St-Lambert pour faire des balles pour exterminer les satellites des tyrans"* [21]. Tous les cuivres de la cathédrale connaîtront un sort identique. Enfin, des pièces de bois furent arrachées pour servir au siège de Maastricht, à la construction de ponts sur la Meuse, à l'aménagement de locaux administratifs, et même à l'alimentation des fours de la boulangerie française. Dès décembre 1792, les biens meubles les plus précieux avaient retenu l'attention des admini-

strateurs; puis l'argenterie et plusieurs objets du culte furent entreposés au palais des princes-évêques. En outre, le 3 mars 1793, un trésor constitué par trois caisses d'objets en or et argent pesant 7691 onces, des perles, des pierres fines, des étoffes, avait pris la route de Lille, sous la conduite de l'administrateur Lambert-Joseph Waleff [22].

Toujours est-il que le 14 septembre 1794, l'Administration centrale provisoire se réunit pour la première fois avec pour thème de discussion deux projets étroitement liés dans leur portée symbolique, le rattachement à la République française et la démolition du *"repaire des oppresseurs, du monument d'orgueil et d'hypocrisie"*. Le 20 septembre 1794, l'Administration centrale provisoire, sous la présidence d'un abbé, Thomas-Joseph Jehin, invite la municipalité à prendre rapidement des mesures pour la démolition. A cet effet, le 24 septembre, l'ingénieur Carront fut désigné pour établir un plan du site de la cathédrale. Les préoccupations des autorités liégeoises se combinèrent avec les initiatives du Comité de Salut Public et de la Convention puisque le 28 septembre 1794, les commissaires français chargés de s'occuper des monuments, des arts et des sciences dans les pays conquis, arrivèrent à Liège.

C'est ici qu'intervient ouvertement Léonard Defrance, le paria d'une historiographie liégeoise dont nous reparlerons plus loin. Le peintre qui sera maudit, propose le 1er novembre 1794 (11 brumaire an III), la création d'une commission choisie au sein de l'Administration centrale pour s'occuper d'un *"plan général sur la démolition entière de l'édifice"*. A l'objectif de planification s'accorde la froideur des documents qui ponctuent l'histoire de l'émiettement de Saint-Lambert. Cette commission se composa de Léonard Defrance qui en fut le président, de Félix-Joseph Cralle (taxateur) et du citoyen Devillers. Ce même premier novembre, le citoyen Simonis, maître-fondeur, demandait qu'on l'autorise à descendre les cloches de Saint-Lambert. L'existence effective de la commission et ce dernier détail sont à l'origine du premier rapport fondamental signé Defrance, au début de novembre 1794 [23] où il évoque *"Ce monument de l'orgueil et de l'intérêt [qui] va, j'espère, avec tous ses appendices, rentrer dans le néant d'où il n'aurait jamais dû sortir (...). Quelle immense extension d'idées, ce vaste monument des prêtres doit nous donner, si nous portons nos réflexions sur l'idée primitive de la religion: le fils d'un charpentier prêchant la pauvreté, l'humilité, le pardon des fautes, disant que son royaume n'est pas de ce monde (...). Si les tyrans séculiers avec leurs satellites ont fait bâtir par la force, des bastilles pour nous tenir sous le joug, les prêtres plus adroits, ont fait construire des bastilles d'un*

[19] Néanmoins les autorités eurent à déplorer certains excès. Ainsi par exemple le 4 février 1795 (16 pluviôse an III), Hubert Peigneux, préposé à la garde du monument, se plaignait que la cathédrale n'était plus *"à l'abandon"* mais bien *"au pillage"*; cité par Th. GOBERT, Autobiographie d'un peintre liégeois Léonard Defrance, dans Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois, 1905, t. VII, p. 203. Un arrêté du 4 septembre 1795 (18 fructidor an III), évoque des *"dévastations scandaleuses journalières qui se commettent dans le local de la ci-devant cathédrale"*.

[20] Le nombre des ouvriers présents sur le chantier varie quotidiennement en fonction de l'étendue des travaux à effectuer au jour le jour. Ainsi par exemple, pour la démolition de la charpente du toit de la cathédrale, en prairial et messidor an III, le 14 prairial étaient employés 8 ouvriers, le 2 messidor, 37. Archives de l'Etat à Liège, Fonds français Préfecture, 494 (1), Administration centrale provisoire du ci-devant pays de Liège. Notes et mémoires des entrepreneurs et ouvriers à cette démolition. An III à X.

[21] Selon le chroniqueur Mouhin, témoin des faits: *"le 9 août [1794], on commença d'arracher le plomb qui couvrait la cathédrale, en même temps qu'on renversait l'intérieur de ladite église. Peu de jours après, on cassa à grands coups de marteau l'effigie de St-Lambert qui était au faite de l'Hôtel-de-Ville, pour y substituer des emblèmes patriotiques"*, cité par U. CAPITAINE, Le dernier des chroniqueurs liégeois J.-B. Mouhin, dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 1854, t. II, p. 146-166. Ce qui est confirmé par Defrance dans ses mémoires où il dit: *"J'arrivai à Liège le 23 [thermidor an II-10 août 1794]. Déjà l'on enlevait le plomb du toit de la cathédrale"* (Th. GOBERT, Autobiographie..., p. 193).

[22] J. PURAYE, Le trésor de la cathédrale Saint-Lambert pendant et après la Révolution française, dans Bulletin de l'Institut archéologique

liégeois, 1940, t. LXIV, p. 55-117. Remarquons que les Français ne se sont pas appropriés la totalité de ce trésor, une partie ayant été emportée de justesse par les chanoines émigrés. On en trouvera trace notamment dans des ventes publiques d'Hambourg.

[23] Cité par Gustave FRANCCOTTE, Destruction de la cathédrale Saint-Lambert par la Révolution liégeoise, dans Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, Liège, 1887, p. 87.

[24] Voir A.E.L., F.F.P. 493 (17), *Op. cit.*, Rapports de la commission nommée pour la démolition de la cathédrale dont l'arrêté est adopté le 4 frimaire 3e année républicaine.

autre genre pour enchaîner la raison: ces bastilles de l'Eglise, c'est là et par là qu'ils ont dominé impérieusement sur l'espèce humaine". Fin novembre 1794, DeFrance développe ses projets dans un texte plus étoffé, qui est un état de la situation et la description du travail à accomplir [24]. On constate que 298.200 livres de plomb et 44.818 livres de cuivre et de bronze ont déjà été livrées aux Français. Par ailleurs, les commissaires de la République ont d'abord saisi les colonnes qui supportaient le jubé, et l'entablement du maître-autel, les ornements précieux des chapelles, le tableau du grand autel, et trois autres tableaux provenant des chapelles. Enfin, *"il s'agit après cela de tirer le plus grand avantage tant des matériaux que du terrain précieux par la localité que présentera la place de cet édifice, bâti moins pour honorer l'Être Suprême que par motif d'orgueil et pour propager et nourrir la superstition"*. Dès lors, un concours est ouvert pour répondre à la délicate question de la démolition de l'édifice et de la place ainsi mise à nu. A la suite de ce rapport, un arrêté officiel sera pris, qui est un véritable appel à la collaboration de la population liégeoise pour réaliser ce plan de démolition à l'occasion du concours [25], *"considérant d'un côté que la démolition de la cathédrale est arrêtée par le vœu du peuple depuis près de deux ans et de l'autre que cet édifice découvert en entier menace ruine dans diverses parties, que déjà des pierres se détachent des murs et que leur chute pourrait occasionner des accidents très graves; considérant d'autre part qu'il est également de son [Administration centrale provisoire] devoir de veiller à la réédification ou réparation des maisons incendiées d'Outre-Meuse et du quartier d'Amerscoeur [26] et qu'il serait à souhaiter que l'on put allier dans ces réparations le bien public avec celui des particuliers"*.

Le 18 décembre 1794, l'Administration centrale répartissait ses membres en 9 bureaux, avec 9 administrateurs pour les présider. DeFrance obtint le bureau des Travaux publics. Alors il ne se ménagera plus, comme en témoigne son énorme activité qui se traduit par des rapports, des lettres, des croquis liés à la démolition de la cathédrale dont on dévore le fer, le plomb, le cuivre, les pierres, les marbres, les pavés, les vitres, les boiseries, la chaux, le salpêtre... Les chantiers sont en effervescence. Le 12 mai 1795, la commission chargée de faire un rapport sur le concours du projet le plus original, le plus économique, le plus rentable, se réunit sous la présidence de Jacques-Joseph Fabry, bourgmestre de Liège en 1789. Plusieurs propositions de plans d'aménagement sont enregistrées: construction d'une place octogonale, ronde, carrée avec des galeries...; DeFrance y déposa le sien et mérita un accessit. C'est l'artiste Joseph Dreppe qui obtint le prix de 400 livres. Toutefois, aucun des projets ne reçut d'aboutissement concret. Mais une deuxième étape fut franchie entre le 21 mars et le 6 juin 1795, avec la vente publique du mobilier de la cathédrale: tableaux, sculptures, orgues, manteaux des

tréfonciers, vêtements sacerdotaux, livres liturgiques, mausolées, pavements, autels ... au profit de la République.

Entre-temps, et depuis le 3 janvier 1795, DeFrance poursuivait son programme de démolition avec notamment la conversion du plomb en lingots de 150 livres, la destruction des cloches et la vente des matières ou effets intransportables de la cathédrale. Le 23 juillet 1795, la grande tour, mise en adjudication, est démolie [27]. Il reste à abattre les pans de murs. Après une grève des ouvriers pour des raisons salariales, en octobre 1795, le gros oeuvre de la démolition est achevé [28], mais un hideux squelette défigure la ville et des monceaux de débris encombrant l'endroit, et cela pour longtemps. Le 4 février 1801 (15 pluviôse an IX), un décret-loi du Corps législatif, signé par Bonaparte, offrait à la ville de Liège la propriété de l'emplacement de la cathédrale, les matériaux de cette dernière étant abandonnés aux Liégeois. Ce cadeau empoisonné échut aux habitants chargés dès lors du nettoyage des débris. Empoisonné est le mot, et dont les effets se feraient sentir jusqu'à nos jours, car la ville fut confrontée à un coeur historique devenu un espace anonyme, à un centre d'attraction qui a laissé la place au vide, à une absence. C'est l'histoire de cette absence qui fait la force mémorielle de ce lieu. La belle formule de l'historien français Michel Vovelle, qui qualifia la place Saint-Lambert de "trou de mémoire", prend alors tout son sens.

Cologne fut détruite pendant la seconde guerre mondiale, sauf sa cathédrale qui échappa au bombardement aérien; on a néanmoins pu rebâtir autour d'elle une ville nouvelle. A Liège, après la Révolution, la ville est restée intacte autour du site de Saint-Lambert, mais son centre vidé ne fut jamais comblé par une renaissance monumentale, malgré les tentatives multiples qui toutes avortèrent, et ce dès le début du XIXe siècle. En fait, la municipalité liégeoise fut placée devant un problème insoluble, et fit une requête auprès du Conseil général le 3 juin 1802 (14 prairial an X), tentant de porter le débat à un niveau national, considérant que la République avait bien profité des matériaux nobles et des biens de la cathédrale, et qu'il était légitime qu'elle participe financièrement au nettoyage. L'Etat resta sourd aux arguments des Liégeois. Dès le début de l'affaire, la vraie question fut la distorsion entre la capacité financière communale et l'énormité des investissements à consacrer au travail de remodelage du site. Mais la vie devait continuer, et dès le 22 mars 1801, la Ville décrétait *"l'établissement d'une place publique sur le terrain de la ci-devant Cathédrale et devant le Palais national"*. Ce projet de place publique resta d'abord sans suite, de même que la proposition en 1805 de l'architecte François-Joseph Dewandre, de construire un théâtre à l'emplacement de la cathédrale, idée réanimée de nos jours par certains promoteurs. Un élan aux travaux de déblaiement fut

[25] Voir l'annonce de ce concours dans la Gazette nationale du 7 germinal an III (27 mars 1795).

[26] Bombardés par les Autrichiens lors des combats de la libération de Liège en juillet 1794.

[27] J. SERVAIS, La démolition de la grande tour de la cathédrale de Saint-Lambert à Liège, dans Wallonia, 1911, t. XIX, p. 315-324.

[28] On a conservé un grand nombre de pétitions qui déplorent les dégâts occasionnés aux maisons situées aux abords du chantier: A.E.L., F.F.P. 494 (4 et 5).

donné en 1808, lors du second passage de Napoléon à Liège, choqué par le délabrement de la place qu'il avait découverte lors d'une première visite en août 1803; et jusqu'en 1818, des sommes d'argent furent portées au budget de la ville pour y remédier. Le "trou" était aussi un gouffre financier. Est-il seulement possible d'évaluer le coût total généré par cette situation sur deux siècles? Il est de toute façon considérable. Une autre caractéristique récurrente de l'histoire de cette place est l'adoption régulière par la municipalité de plans de rénovation qui n'aboutirent pas.

Le début du XIXe siècle fut aussi l'heure des premières trouvailles archéologiques, en 1810, avec la mise à jour de sépultures, dont celle d'Erard de La Marck. Le 30 septembre 1812, le Conseil municipal adoptait le plan de rénovation d'un architecte bruxellois, Henry, qui comptait aménager une place Napoléon le Grand, garnie d'une statue de l'empereur. Mais le 22 janvier 1814, les alliés chassaient pour toujours les Français de Liège, et c'est seulement le 26 juin 1827 que le Conseil de Régence baptisa officiellement ce lieu qui était une cicatrice de l'histoire, place Saint-Lambert. Le 20 septembre 1829, le prince d'Orange passa en revue la garde communale sur ladite place enfin dégagée, la cathédrale ayant mis plus de 35 années à effacer ses derniers lambeaux. Ceci dit, durant tout le XIXe siècle et même au XXe siècle, les travaux autour de la place Saint-Lambert étaient régulièrement retardés par la mise à jour inattendue des restes de l'édifice [29], ou de trésors archéologiques, comme par exemple en novembre 1886 et juin 1887, lors de la pose de canalisations. Des fouilles furent entreprises avec succès en 1907, 1909, 1910 et 1912, et firent les titres des journaux. Le 24 juillet 1919, la République française revint à ses premières amours à Liège, en récompensant par la Légion d'Honneur le courage des Liégeois face à l'invasion allemande. Le Président Poincaré en personne, mais aussi le maréchal Foch et le Roi Albert Ier animèrent la cérémonie, sous les couleurs liégeoises et françaises, qui se déroula justement place Saint-Lambert. Elle fut impressionnante par son decorum, admiré par une foule émue. On s'échangea des présents, et une médaille d'or du sculpteur liégeois Georges Petit fut remise à Poincaré, symbolisant les liens entre Liège et la France. Comment ne pas songer ici au 12 octobre 1795? Les Liégeois étaient Français depuis 12 jours. Une fête patriotique fut organisée à proximité des chantiers de Saint-Lambert. Un drapeau tricolore se mêlait à une allégorie qui représentait la France écrasant les insignes de l'Eglise et de la Royauté et insérant la flèche du département de l'Ourthe dans le faisceau départemental. Mais saurons-nous un jour quelles furent ces ombres que laissèrent alors courir les pans du vieux monument blessé à mort?

C'est pourquoi le développement de l'urbanisme lié-

[29] Voir par exemple la série de documents qui se trouve au Musée de la Vie wallonne à Liège, sous la cote 3.A.2 M37298, se rapportant à la polémique qui s'est élevée au sujet de la découverte place Saint-Lambert d'un pan de mur de l'ancienne cathédrale lors de la démolition de certaines maisons sortant de l'alignement des travaux (articles de presse et photographies).

geois au XIXe et au XXe siècle est directement lié aux conséquences matérielles de la Révolution, contraignant les Liégeois à la recherche, onirique s'ils sont poètes ou artistes, technique s'ils sont architectes et constructeurs, évaluée s'ils sont responsables politiques, d'une symétrie perdue, d'une harmonie bâclée de l'espace urbain, son coeur historique comme ôté, et victime d'une urbanisation débridée qui sévit sans point de repère initial. Dès lors, les grandes transformations urbanistiques de Liège au XIXe, à savoir l'expansion de la cité au-delà de ses remparts, le comblement des bras de Meuse et la construction du site de l'Exposition universelle de 1905, répondaient-elles à un souci d'aménagement rationnel du territoire urbain en fonction de critères de modernité comme ceux d'hygiène publique ou de sécurité publique, ou participaient-elles aussi à un processus de compensation conditionné par la perte de la cathédrale Saint-Lambert, et son corollaire, le statut politique de Liège avant sa réunion à la France? Les deux questions sont inséparables et c'est la raison pour laquelle la ville réelle de Liège est devenue un objet imaginaire, mémoriel, reconstruit par le biais de l'expression littéraire ou artistique et entretenu par le souvenir de la démolition de la cathédrale Saint-Lambert à partir de 1795. La reconstruction imaginaire de la cathédrale de Liège par le peintre français Dominique Ingres (1780-1867) [30] dans son portrait du 1er Consul Bonaparte à Liège ne serait-elle pas le premier témoignage de cette reconstitution mentale?

Jean-Patrick Duchesne constatait pour sa part, en guise d'explication du tableau, le seul après la Révolution à présenter une cathédrale Saint-Lambert intacte: *"Plus étonnant (sic) encore est la substitution de la cathédrale Saint-Lambert à la vue du quartier d'Amercoeur que l'on serait en droit d'attendre. Le détail paraît rien moins qu'innocent, compte tenu de la mission de maintien de l'ordre dévolue par l'Etat français à l'Eglise catholique, ramenée à l'obéissance par le Concordat de 1801. L'idée de subordination est par ailleurs connotée par l'inversion du rapport d'échelle, aboutissant à élever le protecteur au-dessus de l'édifice, et par la relégation de celui-ci à l'arrière-plan du tableau, derrière des tentures à peine écartées. Ainsi la bonne action se laisserait-elle réduire à un prétexte, saisi par le conquérant pour s'ériger en maître"* [31].

Il en est de même pour la "Copareye" - la cloche de la cathédrale Saint-Lambert - que le poète wallon Simonon fait renaître comme symbole de la cathédrale entière reconstituée, un

[30] Son tableau *"Napoléon Bonaparte premier Consul"*, qui se trouve aujourd'hui au Musée d'Armes de Liège, fut peint en 1804 en vue de la célébration de la reconstruction du faubourg d'Amercoeur, détruit en juillet 1794 par les Autrichiens en fuite devant l'arrivée des Français. Mais le faubourg d'Amercoeur est absent du tableau, pointent seulement les tours d'une cathédrale qui elle pourtant ne fut pas rebâtie.

[31] J.-P. DUCHESNE, *Art et pouvoir. Propositions pour la pratique de l'oeuvre d'art. Le cas de l'affiche en Belgique*, Dissertation pour l'obtention du grade de docteur en histoire de l'art, Université de Liège, année académique 1985-86, p. 43.

[32] Paul DRESSE, *Le complexe belge*, Bruxelles, 1945, p. 119, est l'un des rares à s'étonner que le choix des patriotes se soit porté sur la cathédrale plu-

objet matériel disparu mais dont le son était connu, perceptible, accessible aux sens, véritable reconstruction d'un lieu de mémoire par un objet de mémoire poétisé dont il n'est qu'un élément.

La figure emblématique de Léonard de France

La destruction consommée [32], il faut trouver le coupable furieux de l'acte vandale. Les historiens se saisiront plus particulièrement d'un homme, le peintre Léonard Defrance, le pire des Liégeois que la terre ait portés selon eux [33]. Defrance est né en 1735 et mort en 1805. En 1753, le jeune artiste partit pour l'Italie se perfectionner. Après un détour en France, il revint dans sa ville natale en 1764 et devint professeur de l'Académie de Liège fondée par Velbruck. Il fut également professeur à l'école centrale instaurée par le régime français [34]. Aux yeux de Théodore Gobert, qui sera l'un de ses principaux détracteurs [35], Defrance est repoussant pour trois raisons. Defrance est un profanateur, un destructeur et d'un édifice religieux, et de la patrie. Il se révèle être un vulgaire collaborateur d'un occupant, l'auxiliaire, l'homme de paille, le valet de l'étranger; de fait, ce sont des Liégeois et non des Français qui prirent l'initiative de l'anéantissement. Enfin Defrance est un voleur car les avantages pécuniaires retirés de cette affaire selon lui simplement commerciale furent considérables. Du coup, le geste de Defrance revêtit un sens d'autant plus odieux qu'il apparaît médiocre, et inexplicable: *"L'artiste eût-il été aveuglé par la passion du sectaire, au point de frapper le temple d'une religion coupable, Defrance eut dû épargner la cathédrale qui n'appartenait qu'au trésor d'art, patrimoine de l'humanité. L'histoire ne pardonnera pas à l'artiste un acte de folie stupide qui a détruit l'oeuvre d'art, faisant l'or-*

nement et la gloire de la cité" [36].

Defrance est le produit de la bassesse, son sens artistique est corrompu par l'aiguillon révolutionnaire. Et l'incompatibilité entre l'art et la révolution éclate une fois de plus, d'autant plus vivement que l'individu était à la fois peintre et révolutionnaire. C'est ce dernier défaut qui supplanta sa qualité première, parce que Defrance est un homme de son époque, de ce XVIII^e siècle où s'étiole la foi garante de la vérité et donc de la beauté. Et Gobert est subitement comme résigné de constater l'absence de réaction de la population liégeoise à l'heure de la démolition: *"Quand à la bourgeoisie et au petit peuple, ils ne s'émouvaient en rien de ces spoliations et de ces crimes anti-artistiques. Cette suppression du goût des choses de l'art, était une conséquence des principes dissolvants du XVIII^e siècle, une conséquence aussi de la condition matérielle déplorable à laquelle les événements sociaux venaient de réduire la population"* [37]. C'est pourquoi, par sa destinée, son parcours moral, ses options, Defrance *"apparaît comme l'incarnation de l'idée révolutionnaire"* [38]. Aux yeux des historiens catholiques, Defrance est donc un monstre qui étonne et effraye [39].

Les historiens non catholiques réagiront néanmoins à cette image de Léonard Defrance. Remarquons d'abord que la réputation du peintre se ternit au cours du dernier tiers du XIX^e siècle avec Jules Helbig, Gustave Francotte et Théodore Gobert. Précédemment, les biographes tenaient des propos plus souples à l'égard de Léonard Defrance. En 1822, Defrance était aux yeux de Delvenne, le *"constant ami de la liberté de son pays; proscrit, persécuté pour avoir embrassé sa cause, il lui resta fidèle et se montra digne de la servir"* [40]. De Becdelièvre déplorait quant à lui les accusations portées à l'encontre de Léonard Defrance, *"lui qui dans toute sa*

tôt que sur le palais des princes-évêques. Nous y reviendrons.

[33] G. FRANCOU, *Op. cit.*, p. 84, parle de Defrance *"en qui l'oeuvre de la démolition a fini par se personnifier et qui, seul pour ainsi dire, en porte tout l'opprobre."* M. LOUIS, Léonard Defrance, peintre liégeois, 1735-1805, dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 1930, t. LIV, p. 93 évoquait *"la rancune des Liégeois envers ce peintre"*. Et le très libéral doctrinaire Journal de Liège, 22 février 1887, p. 4, col. 2-3, publia un article virulent contre Defrance.

[34] Voir A. SIRET, Notice sur Léonard Defrance, dans Biographie Nationale 1880-1883, t. VII, col. 227-230. Rappelons que c'est lors d'une séance de l'administration provisoire qu'un membre proposa, le 19 février 1793, la démolition de la cathédrale. Mais la restauration épiscopale interrompit évidemment le processus qui s'était enclenché. Après le retour des Français, et suite à une proposition de Léonard Defrance, l'administration décida de reprendre le projet de démolition. Une commission chargée de l'organiser fut nommée le 1er novembre 1794, dont faisait partie Defrance. Remarquons que l'ouvrage de DEHOUSSE F., et PAUCHEN M., Léonard Defrance, Mémoires, Edition annotée, Liège, 1980, 167 p., contient une très bonne bibliographie sur Léonard Defrance.

[35] Th. GOBERT, Autobiographie..., p. 143-220. Les interprétations les plus fantaisistes ont fait recette. Ainsi, selon P. DE SAINT-HILAIRE, Liège ou le mystère dans la ville, dans La Vie liégeoise, 1981, XX, 11, p. 11, Defrance aurait agi de la sorte par rancœur contre la franc-maçonnerie qui ne l'aurait pas accepté dans son sein: *"Defrance s'était vengé plus tard en abusant de ses fonctions républicaines pour orchestrer la démolition de la cathédrale et des abbayes qu'il jugeait constituer des étapes ésotériques, pensant ainsi proscrire jusqu'au souvenir des secrets qu'il n'avait pu évanouir"*.

[36] C. PAVARD, *Op. cit.*, p. 75.

[37] Th. GOBERT, Liège à travers les âges. Les rues de Liège, 3^e éd., 1975-1978, t. VII, p. 75. Voir Th. GOBERT, Les débuts de l'enseignement des beaux-arts, dans B.I.A.L., 1913, t. XLIII, p. 46: *"Y a-t-il lieu de s'étonner qu'au milieu de ces confiscations et des ruines matérielles et morales qui s'accumulèrent à cette époque de désorganisation, y a-t-il lieu de s'étonner, dis-je, que le mouvement esthétique ait été complètement annihilé ?"*

[38] J. HELBIG, Histoire de la peinture au Pays de Liège depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la révolution liégeoise et la réunion de la Principauté à la France, Liège, 1872, p. 315.

[39] G. PETIT, Terre liégeoise, Bruxelles, 1938, p. 174: *"Pauvre sire que ce peintre-là. Dissolu dans ses moeurs au point de s'en vanter lui-même, haineux, méchant, dépourvu de scrupules, il fut à vrai dire, la victime d'un lourd atavisme. Son grand-père étant non défroncé, son père un être bizarre"*. L'avocat Petit, rexiste liégeois notoire, ne peut s'empêcher d'insister sur le caractère sinon racial, du moins génétique pour expliquer le cas Defrance. Il est vrai qu'en 1938, les milieux d'extrême-droite étaient hautement familiarisés avec ce genre de perspective.

[40] M. DELVENNE, Biographie du royaume des Pays-Bas, Liège, 1822, t. I, p. 262.

[41] A.-G. DE BECDELIEVRE, Biographie liégeoise, Liège, 1837, t. II, p. 589.

[42] D'aucuns assimileront l'événement aux désordres qui découlent inévitablement des périodes troublées mais en évacuant son contenu moral. M. BOLOGNE, La Révolution de 1789 en Wallonie, Liège, 1964, p. 41, parlera de *"la disparition d'un des plus vénérables et plus beaux monuments de Liège, qu'il est difficile de justifier autrement que par les excès propres à toute révolution violente"*.

carrière politique avait toujours été si intègre, si loyal, si modéré" [41].

La réhabilitation de Léonard Defrance dont le principal artisan fut Jules Bosmant, s'appuiera sur plusieurs arguments qui s'efforcent de limiter l'ampleur du drame qui en reste malgré tout un, tous les historiens étant d'accord pour, au moins, regretter la destruction du chef-d'oeuvre [42]. Ce consensus est le seul de l'histoire de l'historiographie belge de la Révolution liégeoise. Il méritait d'être souligné. Ceci dit, selon les historiens non catholiques, Defrance n'est pas le seul à avoir participé aux travaux de démolition. En minimisant son rôle, les historiens réduisent l'étendue de sa responsabilité. En outre, le sectarisme des historiens catholiques se retourne contre eux et les polémiques qu'ils ont tressées autour de la personne de Léonard Defrance ne sont pas dignes d'hommes qui prétendent apprécier à sa juste mesure la réalité historique: *"Beaucoup d'opinions émises sur Defrance se ressentent encore des passions et des haines que suscita son activité révolutionnaire. Les convictions politiques de Helbig et de quelques autres écrivains devaient fatalement leur rendre antipathique [Defrance]"* [43].

D'autre part, la thèse des circonstances, et l'importance du contexte historique, doivent nécessairement rééquilibrer les jugements trop rudes. Bosmant prévient: *"Gardons-nous de mesurer les actions d'hier à l'aune morale d'aujourd'hui. En fait, la démolition de la cathédrale passa presque inaperçue en son temps et ne révolta point les hommes qui n'avaient pas encore le respect des choses du passé"* [44]. Enfin, pour les libéraux comme pour les catholiques, le poids du symbolisme fait figure de proue dans leur argumentation respective. Ainsi la cathédrale fut condamnée au même titre que la Bastille, celui de symbole d'un ancien régime d'oppression, cléricale en l'occurrence, dont il fallait extirper jusqu'aux supports, jusqu'aux racines: *"Il y avait un mobile que nous ne pouvons peut-être pas comprendre, nous qui n'avons point vécu comme eux sous ce régime de l'oppression des consciences, nous qui, comme eux, ne sortions pas d'une période de tyrannie dix fois séculaire"* [45]. Par ricochet, J.-J. Heirwegh

évoquera ces *"critiques qui ne pouvaient détruire en eux leur propre Bastille mentale"* [46].

Ceci dit, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur cette comparaison entre la destruction de la Bastille et celle de notre cathédrale. Paul Dresse, en son temps [47], se demandait pourquoi le choix des patriotes ne s'était pas porté plus volontiers sur le palais épiscopal. Remarquons d'emblée, puisque nous sommes dans le domaine des comparaisons, que les révolutionnaires laissèrent intact un palais comme celui de Versailles par exemple; de plus, le palais des princes-évêques, par sa situation géographique mais surtout par le bâtiment qu'il constituait, était utile aux services administratifs d'un nouveau régime. D'ailleurs, Dumouriez n'hésita pas à y prendre ses quartiers lors de l'arrivée de ses troupes à Liège.

Mais il y a plus. Il nous semble qu'associer la cathédrale Saint-Lambert à la Bastille, et s'en tenir à cette association, est une démarche insuffisante, car la destruction de Saint-Lambert est chargée d'une symbolique plus profonde et plus intense, plus décisive, comme celle d'un geste absolument irrémédiable, qui marque non seulement la fin d'une certaine conception du pouvoir, mais plus encore, la négation d'une tradition séculaire, d'un passé et d'un sacré.

Dès lors, ce n'est pas à la destruction de la Bastille qu'il faut associer celle de la cathédrale Saint-Lambert, mais à l'exécution de Louis XVI, roi de droit divin. Ainsi la question de l'acte de vandalisme et de la mort d'un homme est reléguée au second plan, derrière celui de l'efficacité destructrice à l'état pur et de la rigueur de l'effacement. En effet, comme nous l'avons dit, si l'on songe au sort de la cathédrale, l'on doit parler d'un démontage qui obéit à des critères rationnels. Les matériaux de la cathédrale, pierre par pierre, poutre par poutre, seront comptabilisés, enregistrés, exploités. Propre et systématique, la désacralisation s'opère au fond sans éclat, un froid calcul présidant à cet effort de rupture culturelle qui concerne pourtant la société liégeoise dans son ensemble.

Il en est de même avec l'exécution de Louis XVI, puisque aux yeux de ses juges, et le discours de Saint-Just à la Convention le 13 novembre 1792 est déterminant, il ne s'agit pas d'exécuter un condamné, ni même, à la limite, de punir un individu coupable de crimes, mais de se débarrasser d'un principe, et de manière nette, assurée, insensible, pleine de certitudes. Le caractère immédiatement spectaculaire et punitif de la décapitation de Capet est secondaire, comme celui qui concerne un édifice superbe que l'on abat à coups de masse. Defrance ne conduira pas de bal sur les ruines de la cathédrale, ni Saint-Just un cortège de conventionnels endimanchés au pied de l'échafaud. Tous deux poursuivront, absorbés, leur tâche écrasante, après avoir simplement rompu avec un monde

[43] J. BOSMANT, La peinture et la sculpture au Pays de Liège de 1793 à nos jours, Liège, 1930, p. 17. J.J. HEIRWEGH, Léonard Defrance (1735-1805), dans, Etudes sur le XVIIIe siècle, 1976, t. III, p. 153 parlera de cette *"partialité qui confine à l'absurdité"*.

[44] J. BOSMANT, *Op. cit.*, p. 18. Il défendra dans un ouvrage postérieur la même idée. Remarquons ici l'évolution de ton liée au climat tendu de la fin des années 1930: *"Et qu'on ne parle pas non plus du respect des oeuvres d'art! Autant vaudrait reprocher aux Croisés le cas de Constantinople! Les hommes de cette époque, y compris ceux qu'on appellerait aujourd'hui les Intellectuels, n'avaient pas notre moderne respect des choses du passé et surtout pas celui des monuments gothiques!"*; J. BOSMANT, Les grands hommes de la Révolution liégeoise de 1789, Liège, 1939, p. 77.

[45] H. RENAULT, Quelques lettres extraites du Journal de Liège en réponse aux conférences données au cercle catholique La Concordia sur la Révolution liégeoise, Liège 1889, p. 12. Au même endroit, son argumentation dérape: *"Ils étaient bien envahissants, bien encombrants, tous ces monuments du culte et laissaient peu de place au pauvre monde pour circuler"*.

[46] J.-J. HEIRWEGH, *Op. cit.*, p. 154.

[47] P. DRESSE, *Op. cit.*, p. 119.

[48] Art et Société en Belgique 1848-1914, Charleroi, Palais des Beaux-Arts, 1980.

Par ailleurs, et pour revenir à Defrance, rejeté par les catholiques, il ne faut pas oublier ici le rôle de peintre du monde social qu'il joua, annonciateur d'un genre propre au XIXe siècle machiniste. En cela, Defrance est un précurseur de l'art social tel qu'il nourrira la pensée socialiste à la fin du XIXe siècle en Belgique [48]. Peintre de la condition ouvrière et des techniques, Defrance, animé de préoccupations sociales, s'est penché sur la force humaine accouplée à la force mécanique au travail, et sur la rencontre des classes sociales, bourgeois propriétaires et ouvriers, autour de la machine. La thématique des visites de bourgeois dans les manufactures [49], dans les tableaux de Léonard Defrance, avec un remarquable souci du détail et du regard, répond à une démarche artistique qui s'inscrit dans la réévaluation libérale du monde du travail après la Révolution française et le Siècle des lumières. Montrer le mécanisme d'une machine est une ambition nouvelle dans l'art pictural, depuis les planches de l'Encyclopédie. Defrance détailla l'effort des travailleurs, et dans son réalisme prometteur, les relations sociales entre les personnages représentés. Commentant un tableau de Defrance, P. Le Nouëne note: *"Ainsi ces personnages n'ont pas simplement pour but de démontrer comment fonctionne telle ou telle machine (...), mais surtout celui de dire ce qui se passe dans ce lieu et d'indiquer les rapports qui s'y établissent, c'est-à-dire de projeter une image qui ne nous montre pas simplement un savoir, une technique mais aussi les rapports sociaux qui les permettent ou qu'ils impliquent"* [50].

Defrance annonce Meunier, dans la mise en scène de l'humble travailleur, viande à machine dans son univers quotidien de métal et de chaleur artificielle. Aussi Defrance peut-il être qualifié de *"premier artiste moderne"* par ses biographes [51]. Bref, Defrance participe à une laïcisation, et même à une socialisation, de l'art pictural qui ajoute à son

discrédit aux yeux des catholiques, même si c'est d'abord le vandale qui est dénoncé, et non ses qualités artistiques, ou même le thème de ses toiles [52].

Pour en finir sur le rôle de Defrance dans la démolition de la cathédrale, on peut souligner que son rôle exact, à moins d'une trouvaille documentaire, ne sera jamais clairement élucidé. Dans l'état actuel des choses, il est cependant indiscutable que son action en tant que rouage politique de la nouvelle administration fut décisive. D'ailleurs, outre ses fonctions administratives liégeoises, il fut nommé le 22 mars 1795 (2 germinal an III) commissaire de la République française. Il porta aussi le titre d'agent préposé pour la surveillance et le transport des objets d'art à Paris. Il prit sa tâche beaucoup à coeur. Il écrivit à l'architecte Wailly le 10 décembre 1794 (20 frimaire an III): *"Je vous dirais que je suis particulièrement chargé de la démolition de la cathédrale"* [53]. Néanmoins dans son autobiographie, il éprouve la nécessité de se défendre à ce propos, et l'accusation de spoliateur grassement enrichi le dérouta.

Il faut savoir qu'à partir de 1797, l'étoile de Léonard Defrance pâlit, lorsqu'il est attaqué par un adversaire politique de longue date, Jean-Rémy de Chestret, ancien bourgmestre de Liège, qui dénonce dans un mémoire daté du 5 mai de cette année: *"ces hommes qui, sous le masque de patriotes s'étoient souillés de vol et de brigandages"*. De Chestret demandait ouvertement des comptes à Defrance qui, aux élections du 21 mars 1797 (1er germinal an V), n'avait pas été réélu membre de l'Administration centrale. Le 5 septembre 1799 (19 fructidor an VII), pressée par le ministère des finances, l'Administration centrale réclamait le registre destiné au matériel de la démolition de la cathédrale, à un Defrance incapable de le produire. Le 2 juillet 1800, le préfet Desmousseaux menaçait encore Defrance qui finalement, le

[49] Le Musée de l'Art wallon de Liège conserve aujourd'hui un certain nombre de ses peintures, comme "La houillère" (n°21), "L'intérieur d'une fonderie" (n°25), "La visite à la manufacture de tabac" (n°26 et 27), qui peuvent illustrer notre propos.

[50] P. LE NOUËNE, Représentation d'une fonderie du XVIIIe siècle par Louis-Bernard Coclers, dans Art&Fact, Liège, 1985, 4, p. 79 qui examine aussi le cas de Léonard Defrance.

[51] F. DEHOUSSE et M. PAUCHEN, *Op. cit.*, p. 9. Remarquons que dans ce livre, p. 10 à 15, est étudiée l'intéressante destinée des deux manuscrits des Mémoires de Léonard Defrance, et les questions historiographiques qu'ils soulevèrent dans le cadre de leurs publications au XIXe siècle.

[52] Au demeurant, les expositions artistiques de Liège de 1881, 1893 et 1905, participèrent à la réhabilitation de Léonard Defrance, car ses tableaux furent exposés au public qui sut les apprécier (18 tableaux en 1881; 23 peintures, 2 dessins et une gravure en 1905). Et même Th. GOBERT, Autobiographie d'un peintre liégeois Léonard Defrance, dans Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois, 1905, t. VII, p. 145, le reconnaît: *"Nombre de ses oeuvres - l'Exposition de l'Art ancien, de 1905, à Liège, a permis de l'attester - nombre de ses oeuvres sont marquées au coin d'un réel cachet artistique"*. Voir Exposition de l'art ancien du Pays de Liège. Catalogue officiel, Liège, 1881, p. 58-60, n° 173-190; Exposition de tableaux et gravures de maîtres anciens organisée par le comité des Beaux-Arts de la Société libre d'Emulation à Liège du 23 avril au 14 mai 1893, Liège, 1893, p. 10-11, n° 34-41 bis; et Exposition de l'art ancien au Pays de Liège. Catalogue général, Liège, 1905, t. I, classe I, n° 1128-1148 bis, classe II, n° 2258 (223-224), 2259 (225), 2269 (233).

[53] Cité par J. HELBIG, *Op. cit.*, p.313, note 1.

[54] *"C'est dans ce poste (Administration d'arrondissement) que moi et mes collègues avons excité tant de jalousie; c'est dans ce poste qu'on nous a lancé tant de brocards, que j'ai été nommé vandale, démolisseur, mangeur du grand édifice de St-Lambert, etc."*. Cité dans Th. GOBERT, Autobiographie..., p. 191.